AR CONTROLE DE LEGALITE : 073-217301977-20220905-2022_09_082-DE
en date du 26/10/2022 ; REFERENCE ACTE : 2022_09_082

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 13
Présents : 10
Votants : 10
Pouvoirs : 00

Pour	10
Contre	/
Abstention	/

Date de convocation : 17/08/2022
Date d'affichage : 14/09/2022

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux,
Le 05 septembre,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

Etaient présents :
Mesdames Céline COMBAZ, Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ, Messieurs Thierry ARSAC, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

Absents-Excusés :
Madame Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS, Messieurs Stéphane BLUM et Bernard PRAIZELIN

Monsieur Romain GIACHINO a été élu secrétaire de séance.

Délibération n°2022/09/082 : **Création d'un poste saisonnier pour les services techniques – complément – automne 2022**

Monsieur le maire rappelle la délibération N°2022/04/042 du 04 avril portant notamment création des postes saisonniers pour les ST.
Il indique que des arrêts maladie perturbent cette année l'organisation du service et que pour pouvoir faire la transition entre les différents postes vacants, et ainsi pouvoir assurer la continuité du service, il apparaît nécessaire de recruter un agent saisonnier cet automne pour renforcer les effectifs des services communaux et faire le lien comme suit :

1/ Grade : Adjoint Technique Territorial (1 poste)
Temps de travail : 35 Heures/semaine
Contrat à durée déterminée : du 05 septembre 2022 au 30 novembre 2022

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- ***APPROUVE*** l'exposé de Monsieur le Maire ;
- ***DECIDE*** de créer le poste saisonnier dans les conditions précitées ;
- ***AUTORISE*** Monsieur le Maire à procéder au recrutement et à signer le contrat correspondant ;
- ***ASSURE*** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour Copie Conforme :
Le Maire,
Guillaume VILLIBORD